

003223248098

Etienne Robben

A l'attention de
Madame Tolu
Century 21

Fax 02 735 86 66

Concerne : apt de Mme Mazzanti

Madame,

Faisant suite à notre entretien téléphonique, nous vous prions de trouver ci-dessous les réponses à vos questions. A savoir :

- 1- Il n'y a pas de PV d'Assemblée Générale car le besoin d'une AG n'a jamais été exprimé par les deux autres propriétaires. De plus, l'immeuble est généralement en bon état de famille et aucun travail d'envergure n'a jamais été demandé.
- 2- Je joins les comptes finaux pour les 2 exercices antérieurs et à titre provisoire ceux de 2014-2015.
- 3- En annexe, vous trouverez la police d'assurance de l'immeuble ainsi que l'avis d'assurance pour l'année 2015.

Je reste à votre disposition pour tout autre complément d'information au 0496 86 85 92.

Bien à vous.



003223248098

Résidence Gilisquet
av Charles Gilisquet 44
B - 1030 Bruxelles

Décompte annuel des charges
Exercice 2012 - 2013 (2)

n°	Date	Dénomination	A payer	Répartition			
				Payer	REZ	1 er	2 ème
1	2012 / 07	Electrabel „, 195		7,12	2,37	2,37	2,37
2	2012 / 08	Electrabel „, 504		7,12	2,37	2,37	2,37
3	2012 / 09	Electrabel „, 847		7,12	2,37	2,37	2,37
4	2012 / 10	Electrabel „, 872		7,12	2,37	2,37	2,37
5	2012 / 11	Electrabel „, 811		7,12	2,37	2,37	2,37
6	2012 / 12	Electrabel „, 034		7,12	2,37	2,37	2,37
7	2013 / 01	Electrabel „, 485		7,12	2,37	2,37	2,37
8	2013 / 02	Electrabel „, 861		7,12	2,37	2,37	2,37
9	2013 / 03	Electrabel „, 331		7,12	2,37	2,37	2,37
10	2013 / 04	Electrabel „, 035		7,12	2,37	2,37	2,37
11	2013 / 05	Electrabel „, 917		7,12	2,37	2,37	2,37
12	2013 / 06	Electrabel „, 821		-3,95	-1,32	-1,32	-1,32
					0,00	0,00	0,00
						0,00	0,00
13		AXA 1-6-2013		932,75	310,92	310,92	310,92
14		Belfius		12,12	4,04	4,04	4,04
15					0,00	0,00	0,00
16					0,00	0,00	0,00
17					0,00	0,00	0,00
		Frais personnels		0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00	1019,24	339,75	339,75
					1019,24		1 019,24

Décompte des provisions payées
Exercice 2012 - 2013 (2)

	S 11 - 12	P 11 - 12	report	Provision	Total
063-1651514-27 Geais - Robben	79,48 €	0,00 €	79,48 €	350,00 €	429,48 €
000-0314188-05 Delporte / Dupuis	9,48 €	9,48 €	0,00 €	258,55 €	258,55 €
210-0515801-07 Mazzanti	-14,62 €	0,00 €	-14,62 €	505,00 €	490,38 €
	74,35 €	9,48 €	64,87 €	1 113,55 €	1 178,42 €
				0,00 €	

Décompte final
Exercice 2012 - 2013 (2)

	Charges	Provision	Solde
Geais - Robben	339,75	429,48 €	88,74 €
Delporte	339,75	258,55 €	-81,19 €
Mazzanti	339,75	490,38 €	150,64 €
	1019,24	1178,42	160,18

003223248098

Résidence Gilisquet
av Charles Gilisquet 44
B - 1030 Bruxelles

Décompte annuel des charges	
Exercice	2013 - 2014

n°	Date	Dénomination	A payer	Répartition			
				Payer	REZ	1 er	2 ème
1	13/07/2013	Electrabel „ 925	6,96	2,32	2,32	2,32	2,32
2	13/08/2013	Electrabel „ 880	6,96	2,32	2,32	2,32	2,32
3	14/09/2013	Electrabel „ 588	6,96	2,32	2,32	2,32	2,32
4	13/10/2013	Electrabel „ 317	6,96	2,32	2,32	2,32	2,32
5	14/11/2013	Electrabel „ 642	6,96	2,32	2,32	2,32	2,32
6	14/12/2013	Electrabel „ 974	6,96	2,32	2,32	2,32	2,32
7	14/01/2014	Electrabel „ 306	6,96	2,32	2,32	2,32	2,32
8	13/02/2014	Electrabel „ 389	6,96	2,32	2,32	2,32	2,32
9	13/03/2014	Electrabel „ 820	6,96	2,32	2,32	2,32	2,32
10	13/04/2014	Electrabel „ 718	6,96	2,32	2,32	2,32	2,32
11	13/05/2014	Electrabel „ 908	6,96	2,32	2,32	2,32	2,32
12	13/06/2014	Electrabel „	-3,24	-1,08	-1,08	-1,08	-1,08
				0,00	0,00	0,00	0,00
13		Belfius	12,12	4,04	4,04	4,04	4,04
14		Assurance	867,81	289,27	289,27	289,27	289,27
15				0,00	0,00	0,00	0,00
16				0,00	0,00	0,00	0,00
17				0,00	0,00	0,00	0,00
		Frais personnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			0,00	953,25	317,75	317,75	317,75
					963,25		953,25

Décompte des provisions payées	
Exercice	2013 - 2014

	S 12 - 13	P 12 - 13	report	Provision	Total
063-1651514-27 Geais - Robben	89,74 €	89,74 €	0,00 €	350,00 €	350,00 €
000-0314188-05 Dupuis	-81,19 €	-81,19 €	0,00 €	420,00 €	420,00 €
210-0515801-07 Mazzanti	150,64 €	150,64 €	0,00 €	240,00 €	240,00 €
	159,19 €	159,19 €	0,00 €	1 010,00 €	1 010,00 €
			0,00 €		

Décompte final	
2013 - 2014	

	Charges	Provision	Solde
Geais - Robben	317,75	350,00 €	32,25 €
Delporte	317,75	420,00 €	102,25 €
Mazzanti	317,75	240,00 €	-77,75 €
	953,25	1 010,00 €	56,75

003223248098

Résidence Gilisquet
av Charles Gilisquet 44
B - 1030 Bruxelles

Décompte annuel des charges	
Exercice	2014 - 2015

n°	Date	Dénomination	A payer	Répartition			
				Payer	REZ	1 er	2 ème
1	13/07/2014	Electrabel „, 970		6,93	2,31	2,31	2,31
2	13/08/2014	Electrabel „, 970		6,93	2,31	2,31	2,31
3	13/09/2014	Electrabel „, 435		6,93	2,31	2,31	2,31
4	14/10/2014	Electrabel „, 473		6,93	2,31	2,31	2,31
5	13/11/2014	Electrabel „, 105		6,93	2,31	2,31	2,31
6	15/12/2014	Electrabel „, 710		6,93	2,31	2,31	2,31
7	13/01/2015	Electrabel „, 496		6,93	2,31	2,31	2,31
8	14/02/2015	Electrabel „, 442		6,93	2,31	2,31	2,31
9	14/03/2015	Electrabel „, 889		6,93	2,31	2,31	2,31
10	14/04/2015	Electrabel „, 447		6,93	2,31	2,31	2,31
11	14/05/2015	Electrabel „,	6,93		0,00	0,00	0,00
12		Electrabel „,			0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00
13		Belfius		11,11	3,70	3,70	3,70
14		Assurance	904,32	904,32	301,44	301,44	301,44
15					0,00	0,00	0,00
16					0,00	0,00	0,00
17					0,00	0,00	0,00
		Régularisation		-0,01	0,00	0,00	0,00
		Frais personnels		0,00	0,00	0,00	0,00
				911,25	984,72	328,24	328,24
							984,72

Décompte des provisions payées	
Exercice	2014 - 2015

	S 13 - 14	Reg 13 - 14	report	Provision	Total
063-1651514-27 Geais - Robben	32,25 €	32,25 €	0,00 €	375,00 €	375,00 €
000-0314188-05 Dupuis	102,25 €	102,25 €	0,00 €	345,00 €	345,00 €
210-0515801-07 Mazzanti	-77,75 €	-77,75 €	0,00 €	165,00 €	165,00 €
	56,75 €	56,75 €	0,00 €	885,00 €	885,00 €
			0,00 €		

Décompte final	
2014 - 2015	

	Charges	Provision	Solde
Geais - Robben	328,24	375,00 €	46,76 €
Delporte	328,24	345,00 €	16,76 €
Mazzanti	328,24	165,00 €	-163,24 €*
	984,72	885,00 €	-99,72

Pour information



003223248098



VOTRE PRODUCTEUR :

SPRL
 BERNARD GILLE
 RUE CROQ 32
 1200 BRUXELLES
 TEL. 02/772 31 42
 FAX. 02/762 18 21
 ESMA 045161

COPROPRIETE GILISQUET
 R/P MONSIEUR
 ETIENNE ROBBEN
 AVENUE HERBERT HOOVER 155
 1030 SCHAERBEEK

281

AVIS D'ECHEANCE

CONTRAT N° 873.053.422-066/152
 PERIODE DU 01-06-2015 AU 01-06-2016

CONFORT HABITATION

Assurance et assistance habitation et vie privée.

RISQUE SITUÉ A 1030 SCHAERBEEK

AV. CHARLES GILISQUET 44

EVALUATION : NOMBRE TOTAL DE POINTS = 14

BATIMENT : VALEUR DE RECONSTRUCTION

CONTENU : NON ASSURÉ

INDICE : - ACTUEL 745,00 - INITIAL 739,00

HABITATION : GARANTIES DE BASE + PERTES

INDIRECTES,

TOTAL À PAYER EN EUR

MESSAGE

Vous trouverez ci-dessus le détail de votre prime.

Conformément à l'AR du 22.02.1991 relatif au contrôle des entreprises d'assurances et suite à la modification tarifaire, votre droit de résiliation peut être exercé endéans les 3 mois à compter de la présente notification, par dépôt d'huissier, lettre recommandée ou remise de la lettre de résiliation contre récépissé.

AXA Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 (A.R. 04-07-1979, N.B. 14-07-1979)
 Siège social : boulevard du Souverain 25 • B-1170 Bruxelles • Tél. : 02 678 61 11 • Fax 02 678 93 40
 Internet : www.axa.be • N° BCE: TVA BE 0604.683.367 RPM Bruxelles

03

9 0 4 , 3 2

B E 0 9 . 7 0 0 0 2 1 7 7 7 8 5 7

A X A B B E 2 2

AXA BELGIUM
 BOULEVARD DU SOUVERAIN, 25
 1170 BRUXELLES

Heure de réception 27 Mai 2015 14:14 N° 1985
 + + + 8 7 3 / 0 5 3 4 / 2 2 0 4 1 + + +

003223248098



CONDITIONS PARTICULIÈRES du 2 juin 2014
 Exemplaire assuré
 CONTRAT N° 873.053.422
 Page 1/6

CONFORT HABITATION
Assurance et assistance habitation et
vie privée

AGIT COMME :

**Preneur
d'assurance** COPROPRIETE GILISQUET
 R/P MONSIEUR
 ETIENNE ROBBEN
 AVENUE HERBERT HOOVER 155
 1030 SCHAERBEEK

Producteur SPRL BERNARD GILLE
 RUE CROCQ 32
 1200 BRUXELLES
 Tél.: 02/772 31 42
 Fax : 02/762 18 21

N° 0107808

**Compagnie
d'assurances** AXA Belgium
 Boulevard du Souverain 25
 1170 Bruxelles

Nous vous remercions de votre confiance et mettrons tout en oeuvre pour vous assurer un service de qualité.

AXA Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 (A.R. 04-07-1979, M.B. 14-07-1979)
 Siège social : boulevard du Souverain 25 - B-1170 Bruxelles • Tél. : 02 678 61 11 • Fax 02 678 93 40
 Internet : www.axa.be • N° BCE: TVA BE 0404.983.367 RPM Bruxelles

003223248098



CONTRAT N° 873.053.422
Page 2/6

HABITATION

DESCRIPTION DU RISQUE

Les éléments de description du risque servent à son appréciation et à sa tarification. Toute modification d'un de ces éléments doit être communiquée à la Compagnie.

Bâtiment sis à AV. CHARLES GILISQUET 44
1030 SCHAERBEEK

Usage Habitation avec ou sans garage privé et accessoirement locaux à usage de bureau ou de profession libérale, pharmacie exceptée.

Qualité du preneur Propriétaire.
d'assurance

Nombre total de 14
points

Bâtiment Valeur de reconstruction

Contenu Non couvert

SERVICES OFFERTS PAR LA COMPAGNIE

Infoline 02/550.05.55 Une assistance téléphonique vous renseigne 24h/24 les coordonnées des services de dépannage disponibles 24h sur 24 (plomberie, menuiserie, électricité, serrurerie, vitrerie, réparation de téléviseurs), les coordonnées des services publics concernés pour tout problème urgent lié à votre habitation,...

Première assistance 02/550.05.55 Dès la survenance d'un sinistre garanti,

- nous organisons le sauvetage et l'entreposage des biens sinistrés, le gardiennage des biens sinistrés, l'obturation provisoire du bâtiment et le logement provisoire
- nous organisons et prenons en charge en cas d'inhabitabilité du bâtiment la garde des enfants, la garde des animaux domestiques et le rapatriement en cas de séjour à l'étranger

003223248098

CONTRAT N° 873.053.422
Page 3/6

GARANTIES

Intitulé	Date de prise d'effet	Prime commerciale annuelle (EUR)
Garanties de base		
- Catastrophes naturelles bâtiment	20/05/2014	585,10
Garanties optionnelles		
- Véhicule au repos	non couvert	89,24
- Pertes indirectes	20/05/2014	77,01
Protection juridique habitation	non couvert	
Prime commerciale annuelle totale		751,35
Taxes, contributions et frais		118,33
Prime annuelle totale (EUR)		869,68

CLAUSES PARTICULIERES D'APPLICATION

Les éléments repris ci-dessous servent à l'appréciation et à la tarification du risque. Toute modification relative à ces éléments doit être déclarée à la Compagnie; à défaut, nous pourrions exercer un droit de recours ou refuser ou réduire notre prestation.

Particularités La Compagnie a connaissance du fait qu'il y a trois propriétaires différents.

Formule Cosymo Vous avez opté pour notre formule de base Cosymo. Par conséquent, vous ne bénéficiez pas des extensions expressément prévues dans les conditions générales pour la formule Cosymax.

Abandon de la règle proportionnelle bâtiment Le montant assuré pour le bâtiment a été fixé au moyen d'un système que nous agréons. La règle proportionnelle n'est dès lors pas d'application en cas de sinistre, si le montant assuré est indexé. De plus, le bâtiment sera garanti, même au-delà du montant assuré, à concurrence de la valeur totale du bâtiment.

003223248098



CONTRAT N° 873.053.422
Page 4/6

Champ d'application Le risque assuré est :
 - soit un appartement ou une maison unifamiliale qui sert d'habitation, avec ou sans garage privé, et accessoirement de bureau ou à l'exercice d'une profession libérale, pharmacie exceptée.

- soit un immeuble comportant au maximum 3 unités (appartements ou bureaux) à l'exclusion de tout commerce.

Il ne peut s'agir d'une caravane, d'un chalet en bois, d'un château, d'un bâtiment occupé par une association récréative ou à usage de logements sociaux ; il ne peut pas comporter de chambres d'étudiants, sauf si vous en êtes le propriétaire unique et l'occupez à titre principal.

Indice à la souscription Indice ABEX 739,000

CONDITIONS GENERALES D'APPLICATION

Conditions générales d'application références 4183790 du 1er décembre 2013

VIE PRIVEE ET PROTECTION JURIDIQUE ACCIDENTS

Risque non couvert

DISPOSITIONS GENERALES

Echéance annuelle 1er juin

Paiement de la prime annuel

Protection de la vie privée Les données communiquées peuvent être traitées par la compagnie d'assurances en vue du service à la clientèle, de l'acceptation des risques, de la gestion des contrats et des sinistres ainsi que du règlement des prestations. En vue d'offrir les services les plus appropriés, ces données pourront être communiquées aux entreprises de notre groupe ou aux entreprises en relation avec celles-ci.

003223248098



CONTRAT N° 873.053.422
Page 5/6

Les personnes concernées donnent leur consentement pour le traitement des données relatives à leur santé lorsqu'elles sont nécessaires à l'acceptation, la gestion et l'exécution du contrat par les gestionnaires intervenant dans le cadre de ce contrat. Ce traitement est prévu par la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée. Toutes les informations seront traitées avec la plus grande discréetion. Les personnes concernées peuvent connaître ces données, les faire rectifier et s'opposer gratuitement à leur traitement à des fins de direct marketing au moyen d'une demande datée et signée accompagnée d'une photocopie recto verso de la carte d'identité, adressée au service clientèle de la compagnie. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du service clientèle de la compagnie.

AVERTISSEMENT

Les assureurs mettent toute leur vigilance à dépister les tentatives de fraude ... En revanche, vous qui êtes de bonne foi, vous pouvez compter sur nous.

Pour ne pas payer inutilement pour les autres,
aidez-nous à prévenir les abus

Toute escroquerie ou tentative d'escroquerie envers la Compagnie d'assurances entraîne non seulement la résiliation du contrat d'assurance, mais fait également l'objet de poursuites pénales sur la base de l'article 496 du Code pénal. En outre, l'intéressé est repris dans le fichier du groupement d'intérêt économique Datassur, qui comporte tous les risques spécialement suivis par les assureurs qui y sont affiliés.

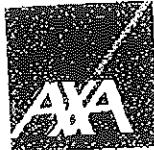
RECAPITULATIF DES PRIMES

Echéances annuelles	Prime commerciale (EUR)	Taxes, contributions et frais (EUR)	Prime totale (EUR)
A partir du 01/06/2015			
HABITATION	751,35	118,33	869,68
TOTAL	751,35	118,33	869,68

Cette projection de primes peut évoluer dans le temps en fonction d'éléments divers influençant la tarification (âge, profession, déménagement, accident, etc.).

AXA Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 (A.R. 04-07-1979, N.B. 14-07-1979)
siège social : boulevard du Souverain 25 - B-1170 Bruxelles • tél. : 02 678 61 11 • Fax 02 678 93 40
Internet : www.axa.be • N° BDE: TVA BE 0404-483.367 RPM Bruxelles

003223248098

CONTRAT N° 873.053.422
Page 6/6

Un relevé de prime de 867,81 EUR pour la période du 20 mai 2014 au 1er juin 2015
est joint aux présentes conditions particulières.

Fait en double exemplaire à Bruxelles, le 2 juin 2014.

Le preneur d'assurance

A handwritten signature in black ink.

La compagnie

A handwritten signature in black ink.

Directeur

AXA Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 (A.R. 04-07-1979, M.B. 14-07-1979)
Siège social : boulevard du Souverain 25 - B-1170 Bruxelles • Tél. : 02 678 61 11 • Fax 02 678 93 40
Internet : www.axa.be • N° BCE: TVA BE 0404.483.367 RPM Bruxelles